Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et de la Souveraineté Alimentaire
Agence pour le Développement Agricole
Direction Administrative et Financière
Avis d'achat sur bon de commande n° 20/2026/ADA

16 NOV. 2026

L'Agence pour le Développement Agricole procède à l'achat, sur bon de commande, des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Travaux d'installation de climatiseurs et de matériel pour le compte de l'Agence pour le Développement Agricole.

Consistance de la prestation :

N° des prix	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
1	Fourniture et pose d'un climatiseur à système gainable de 24 000 BTU, de marque Carrier ou équivalent, Technologie INVERTER, tout compris (raccordement, installation et mise en marche). Fluide frigorigène R32 ou équivalent ; classe énergétique : A minimum en mode chaud et froid ; filtre anti-odeur et anti-poussière ; commande sans fil ; 3 vitesses de ventilation minimum.	Unité	1		
2	Fourniture et pose d'un climatiseur à système gainable de 36 000 BTU, de marque Carrier ou équivalent, Technologie INVERTER, tout compris (raccordement, installation et mise en marche). Fluide frigorigène R32 ou équivalent ; classe énergétique : A minimum en mode chaud et froid ; filtre anti-odeur et anti-poussière ; commande sans fil ; 3 vitesses de ventilation minimum.	Unité	2		
3	Fourniture et pose d'un tube en cuivre 3/8 avec isolation, depuis l'unité intérieure jusqu'à la terrasse, en suivant le chemin de câble.	ML	130		
4	Fourniture et pose d'un tube en cuivre 5/8 avec isolation, depuis l'unité intérieure jusqu'à la terrasse, en suivant le chemin de câble.	ML	130		
5	Fourniture et pose d'un câble électrique 5 × 2,5 mm² avec gaine de protection.	ML	120		
6	Fourniture et pose d'un câble électrique 3 × 2,5 mm² avec gaine de protection.	ML	120		
7	Fourniture et pose d'un câble électrique 5 × 1,5 mm² avec gaine de protection.	ML	120		
8	Fourniture et pose d'un disjoncteur différentiel.	Unité	3		
9	Fourniture et pose d'un plénum en panneaux PAL pour le soufflage et la reprise du système gainable.	Unité	10		
10	Fourniture et pose de grilles de soufflage et de reprise en aluminium (dimensions : 60 × 60 cm), avec plénum en panneaux PAL.	Unité	12		

www.ada.gov.ma
Espace les Patios, Angle Av. Annakhil et Mehdi Benbarka Bâtiments 2 et 3,
3ème Etage - Hay Riad - Rabat - Tél. : 05 37 57 38 26 - Fax : 05 37 57 37 45

N° des prix	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
11	Fourniture et pose de flexibles calorifugés de soufflage et de reprise, diamètre 200 mm.	ML	130		
12	Fourniture et pose d'un chemin de câbles en tôle, avec cache et socle au niveau de la terrasse.	ML	20		
Total HT					
TVA 20 %					
TOTAL TTC					

- Le concurrent doit déposer une caution bancaire d'un montant de **2 000,00 dirhams (deux mille dirhams)**, portant les références du présent avis d'achat, au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole, au plus tard le **23/11/2026 à 11 h 30**, sous pli fermé portant la mention suivante : « **À n'ouvrir qu'en commission – Avis d'achat sur bon de commande n°20/2026/ADA** ». À défaut, son offre sera écartée.
- La caution bancaire sera libérée, moyennant une mainlevée, après la réception des prestations et la satisfaction de l'ensemble des obligations résultant du bon de commande.
- Après la confirmation de l'offre, le concurrent concerné doit déposer, au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole, les prospectus et les fiches techniques des climatiseurs afin de vérifier leur conformité technique aux caractéristiques exigées, dans un délai de **deux (2) jours à compter de la confirmation électronique de son offre sur le portail**, en vue de l'attribution du bon de commande. En cas de non-production des documents dans le délai imparti ou de non-conformité des caractéristiques techniques proposées aux exigences de l'avis, il est procédé à l'examen de l'offre du concurrent classé immédiatement après lui, selon les mêmes modalités.
- Tous les climatiseurs doivent être **neufs** et livrés sur le site dans leurs **emballages d'origine, scellés et intacts**, portant l'identification du fabricant et la référence du produit.
- Le fournisseur doit produire les attestations de garantie des climatiseurs (**garantie : un an**).
- Pour le paiement, le titulaire doit fournir une attestation ou une copie certifiée conforme à l'original, délivrée depuis moins d'un an par l'administration fiscale compétente et certifiant qu'il est en situation fiscale régulière.
- **Lieu d'exécution :** Agence pour le Développement Agricole, angle avenue Annakhil et avenue Mehdi Ben Barka, bâtiments 2 et 3, 3e étage, Hay Riad, Rabat.
- **Délai d'exécution :** 1 mois.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :23/11/2026 à 12 h 00.**
- **Dépôt des plis :** les plis des concurrents sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole
Signé : El Mahdi ARRIF